



Versailles, le 10 mai 2018

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société des Amis de Versailles,
qui se tiendra :**

Dimanche 10 juin 2018 à 15h30 précises, à l'Orangerie du Château de Versailles

La carte de membre des Amis de Versailles vous sera demandée à l'entrée

ORDRE DU JOUR

- 1 - Rapport moral et des activités présenté par le Président
- 2 - Rapport financier présenté par le Trésorier
- 3 - Rapport du commissaire aux comptes
- 4 - Approbation des comptes de l'année 2017 et affectation du résultat de l'exercice
- 5 - Proposition de renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire
- 6 - Présentation du budget 2018 par le Trésorier et approbation du budget.
- 7 - Exposé du Président sur les legs reçus et adoption des résolutions concernant les legs
(texte de la résolution soumise au vote de l'assemblée générale au verso de cette feuille)
- 8 - Projets 2018 et 2019 présentés par le Président
- 9 - Approbation des cotisations 2019
- 10 - Questions diverses

Le président

Vous trouverez en pièces jointes :
- les comptes au 31 décembre 2017
- le budget 2018
- un pouvoir par membre

**SOCIETE DES AMIS DE VERSAILLES
ASSEMBLEE GENERALE DU 10 JUIN 2018**

6. Exposé du Président sur les legs reçus et vote concernant le legs de Madame GENNERET

TEXTE DE LA RESOLUTION

6.1. Aux termes d'un testament olographe en date du 8 octobre 2000, Madame Monique Marie Angelina GENNERET née LOUIS a désigné la Société des Amis de Versailles comme légataire à titre universel pour la totalité de ses biens immobiliers et donne à l'association « toute liberté pour vendre les dits biens et affecter le produit de ces ventes à l'entretien ou à l'amélioration du château de Versailles ou à l'achat de meubles ou bibelots destinés à la décoration dudit château et en priorité aux Trianons ». En vertu de ce legs, la Société des Amis de Versailles a vocation à recevoir les biens immobiliers suivants :

- Bien n°1 - 83 bis rue Thiers 92100 BOULOGNE BILLANCOURT : 1 appartement de 2P de 52m²
- Bien n°2 - 36 avenue de la République 92100 BOULOGNE BILLANCOURT : 1 appartement de 2P de 39m²

- Bien n°3 - 2 square du Dragon 78150 LE CHESNAY : 1 appartement de 4P de 65m² environ

Le 18 décembre 2017, le Conseil d'administration a approuvé le legs consenti par Madame Monique GENNERET à la Société des Amis de Versailles.

Le Président soumet au vote l'adoption de la résolution suivante : « L'Assemblée générale autorise le Président à faire toutes démarches pour accepter le legs et régulariser tous actes le concernant et notamment la vente des biens immobiliers dépendant de la succession. L'Assemblée générale autorise en outre le président à déléguer ses pouvoirs à cet effet ».

6.2 L'Assemblée générale, après avoir accepté ce legs, donne tout pouvoir au Président, avec faculté de substitution, à l'effet de vendre lesdits biens immobiliers. Le tout aux charges et conditions qu'il avisera, dans le respect d'un prix minimum de cession, avant déduction des frais d'attestation :

6.2.1 83 bis rue Thiers 92100 BOULOGNE BILLANCOURT : 390 000€ net vendeur pour un bien vendu libre et 340 000€ net vendeur pour un bien vendu avec locataire

6.2.2 36 boulevard de la République 92100 BOULOGNE BILLANCOURT : 270 000€ net vendeur pour un bien vendu libre et 225 000€ net vendeur pour un bien vendu avec locataire

6.2.3 2 square du Dragon 78150 LE CHESNAY : 270 000€ net vendeur pour un bien vendu libre et 235 000€ net vendeur pour un bien vendu avec locataire